

# Projet de labellisation Ramsar « Marais Vernier – Risle maritime »



**Philippe MARIE,**  
*Vice-président en charge de l'environnement*  
*Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine*

**Anne-Sophie DEFONTE,**  
*Animatrice Zones Humides Ramsar*  
*Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine*

**Christelle STEINER,**  
*Responsable du Service Biodiversité*  
*Pnr des Boucles de la Seine Normande*



18/12/2015

- **Conseil Communautaire de Quillebeuf-sur-Seine le**

**10.02.2014**

- Présentation de la Convention et de l'intérêt pour le territoire de bénéficiaire de la reconnaissance Ramsar
- Décision de recruter un stagiaire pour :
  - Identifier la légitimité du territoire
  - Monter le dossier de candidature
  - Animer la concertation

# Projet de labellisation « Marais Vernier – Risle maritime »



- **Conseil Communautaire de Quillebeuf-sur-Seine le 10.02.2014**

- Présentation de la Convention et de l'intérêt pour le territoire de bénéficiaire de la reconnaissance Ramsar
- Décision de recruter un stagiaire pour :
  - Identifier la légitimité du territoire
  - Monter le dossier de candidature
  - Animer la concertation

- **Volonté d'organiser la réflexion sur le projet avec l'ensemble des acteurs et élus du territoire concerné**

Projet **fédérateur** et porté par une **volonté collective et locale**



# Projet de labellisation « Marais Vernier – Risle maritime »



A scenic view of a pond with lily pads and a house in the background. The pond is filled with green lily pads and reflects the surrounding trees and sky. In the background, there is a house with a grey roof and a white car parked nearby. The text "Démarche de concertation" is overlaid in white on a semi-transparent blue band across the middle of the image.

# Démarche de concertation



# La démarche de concertation

## **Mai : Réunion de lancement du projet**

*26.05.2014*

*41 participants*

## **Juillet : Première réunion du Comité de suivi**

*18.07.2014*

*22 participants*

## **Septembre : Deuxième réunion du Comité de suivi**

*22.09.2014*

*20 participants*

## **Décembre : Troisième réunion du Comité de suivi**

*09.12.2014*

*25 participants*

- Présentation du projet et de la Convention de Ramsar
- Positionnement de chaque structure par rapport au projet



**Constitution du comité de suivi**  
(27 structures membres)

# La démarche de concertation

## **Mai : Réunion de lancement du projet**

*26.05.2014*

*41 participants*

- Présentation du projet et de la Convention de Ramsar
- Positionnement de chaque structure par rapport au projet

## **Juillet : Première réunion du Comité de suivi**

*18.07.2014*

*22 participants*

- Propositions pour le périmètre Ramsar
- Présentation du diagnostic intermédiaire

## **Septembre : Deuxième réunion du Comité de suivi**

*22.09.2014*

*20 participants*

- Retour sur la visite du marais audomarois
- Validation du dossier
- Réflexion sur les pistes d'actions en vue de l'animation et la valorisation du label

## **Décembre : Troisième réunion du Comité de suivi**

*09.12.2014*

*25 participants*

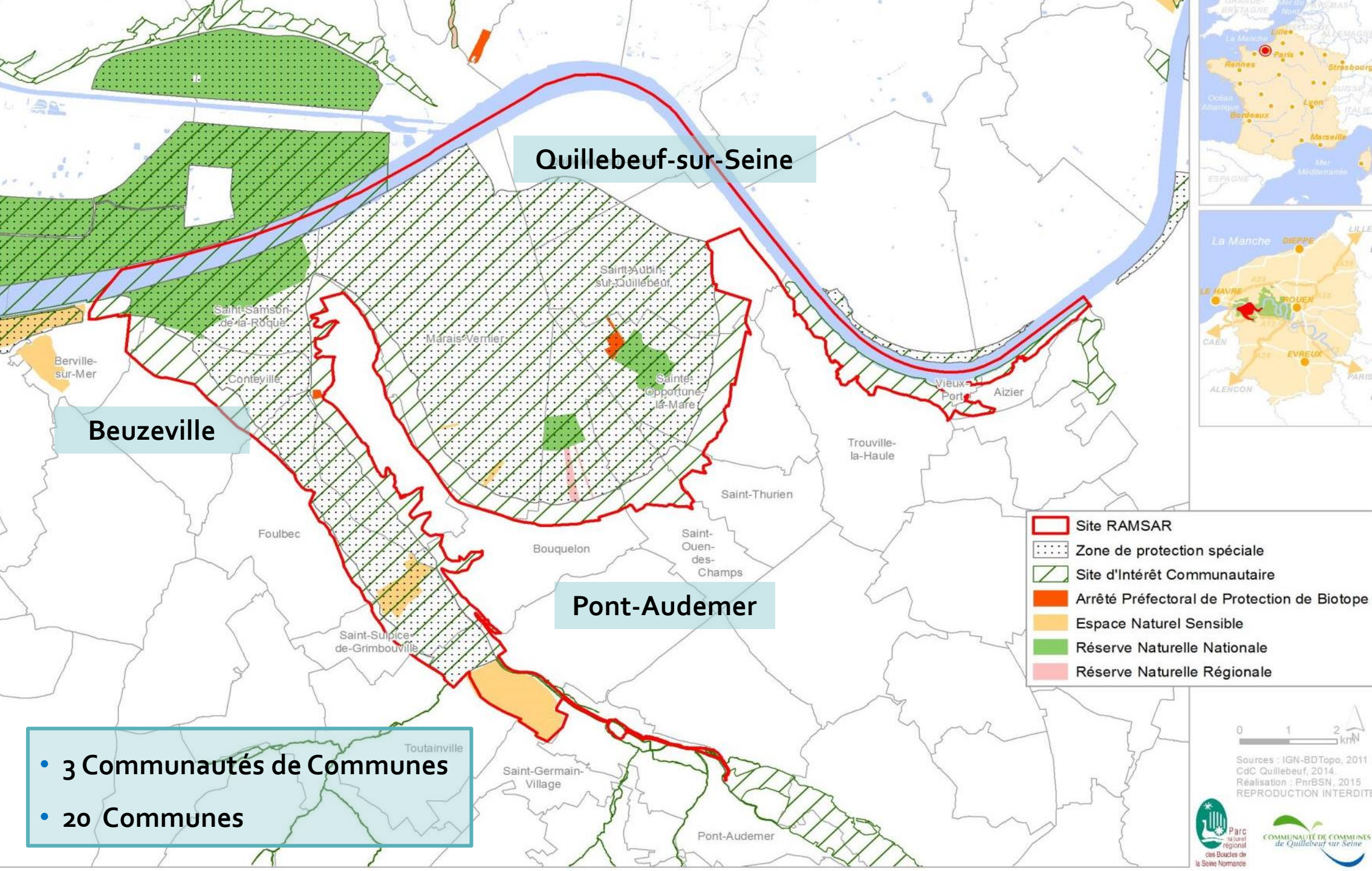
- Retrait de la Corbie du périmètre
- Validation du dossier Agence de l'eau et fiche Contrat de Pays



# La candidature Ramsar







**Quillebeuf-sur-Seine**

**Beuzeville**

**Pont-Audemer**

- 3 Communautés de Communes
- 20 Communes

- Site RAMSAR
- Zone de protection spéciale
- Site d'Intérêt Communautaire
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
- Espace Naturel Sensible
- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale

0 1 2 km

Sources : IGN-BDTopo, 2011  
CdC Quillebeuf, 2014.  
Réalisation : PnrBSN, 2015  
REPRODUCTION INTERDITE



# Les critères d'importance internationale

## EN BREF:

**Critère 1** : Type de zones humides naturel ou quasi-naturel représentatif, rare ou unique

**Critère 2** : Espèces rares et communautés écologiques menacées

**Critère 3** : Diversité biologique

**Critère 4** : Etapes critiques du cycle biologique

**Critère 5** : Effectif d'oiseaux d'eau > 20 000

**Critère 6** : 1% d'une population d'oiseaux d'eau

**Critère 7** : Diversité des espèces de poissons, des stades de cycles de vie et des interactions interspécifiques

**Critère 8** : Rôle du site dans le cycle biologique des espèces

**Critère 9** : 1% d'une population autre que oiseaux



# Les critères d'importance internationale

## EN BREF:

**Critère 1** : Type de zones humides naturel ou quasi-naturel représentatif, rare ou unique

**Critère 2** : Espèces rares et communautés écologiques menacées

**Critère 3** : Diversité biologique

**Critère 4** : Etapes critiques du cycle biologique

**Critère 5** : Effectif d'oiseaux d'eau > 20 000

**Critère 6** : 1% d'une population d'oiseaux d'eau

**Critère 7** : Diversité des espèces de poissons, des stades de cycles de vie et des interactions interspécifiques

**Critère 8** : Rôle du site dans le cycle biologique des espèces

**Critère 9** : 1% d'une population autre que oiseaux

**Sur les 9 critères 6 sont validés sur le site**



# Les critères d'importance internationale

## EN BREF:

**Critère 1** : Type de zones humides naturel ou quasi-naturel représentatif, rare ou unique



**Mosaïque de tourbière alcaline et de tourbière haute active**



**Etang naturel de la Grand'Mare**



# Les critères d'importance internationale

## EN BREF:

**Critère 1** : Type de zones humides naturel ou quasi-naturel représentatif, rare ou unique

**Critère 2** : Espèces rares et communautés écologiques menacées

**Critère 3** : Diversité biologique

**Critère 4** : Etapes critiques du cycle biologique

**Critère 5** : Effectif d'oiseaux d'eau > 20 000

**Critère 6** : 1% d'une population d'oiseaux d'eau

**Critère 7** : Diversité des espèces de poissons, des stades de cycles de vie et des interactions interspécifiques

**Critère 8** : Rôle du site dans le cycle biologique des espèces

**Critère 9** : 1% d'une population autre que oiseaux

**Sur les 9 critères 6 sont validés sur le site**

# Les critères d'importance internationale

## Critères Ramsar

### Critère 2 :

« abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées »

## Justification

**58 espèces animales, 3 espèces végétales, 8 communautés végétales rares d'intérêt communautaire, 9 habitats d'intérêts communautaires**  
listes rouges (mond., europ., nat.) et/ou Annexes de la CITES



**Orchis des marais**  
(*Anacamptis palustris*)

**Orchis à fleurs lâches**  
(*Anacamptis laxiflora*)





# Les critères d'importance internationale

## Critères Ramsar

### Critère 2 :

« abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées »

## Justification

**58 espèces animales, 3 espèces végétales, 8 communautés végétales rares d'intérêt communautaire, 9 habitats d'intérêts communautaires**  
listes rouges (mond., europ., nat.) et/ou Annexes de la CITES

- 27 espèces d'oiseaux



**Courlis cendré**  
(*Numenius arquata*)



**Râle des Genêts**  
(*Crex crex*)



**Grande Aigrette**  
(*Ardea alba*)

# Les critères d'importance internationale

## Critères Ramsar

### Critère 2 :

« abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées »

## Justification

**58 espèces animales, 3 espèces végétales, 8 communautés végétales rares d'intérêt communautaire, 9 habitats d'intérêts communautaires**  
listes rouges (mond., europ., nat.) et/ou Annexes de la CITES

- 27 espèces d'oiseaux
- 11 espèces de poissons



**Anguille européenne**  
(*Anguilla anguilla*)



**Brochet**  
(*Esox lucius*)



# Les critères d'importance internationale

## Critères Ramsar

### Critère 2 :

« abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées »

## Justification

**58 espèces animales, 3 espèces végétales, 8 communautés végétales rares d'intérêt communautaire, 9 habitats d'intérêts communautaires**  
listes rouges (mond., europ., nat.) et/ou Annexes de la CITES

- 27 espèces d'oiseaux
- 11 espèces de poissons
- 2 espèces de mammifères



**Campagnol amphibie**  
(*Arvicola sapidus*)



**Murin de Bechstein**  
(*Myotis bechsteinii*)

# Les critères d'importance internationale

Critères Ramsar	Justification
<b>Critère 2 :</b> « abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées »	<b>58 espèces animales, 3 espèces végétales, 8 communautés végétales rares d'intérêt communautaire, 9 habitats d'intérêts communautaires</b> <u>listes rouges</u> (mond., europ., nat.) et/ou <u>Annexes</u> de la CITES

- 27 espèces d'oiseaux
- 11 espèces de poissons
- 2 espèces de mammifères
- 6 espèces d'invertébrés (2 mollusques)



**Agrion de Mercure**  
(*Coenagrion mercuriale*)



**Vertigo de Des Moulins**  
(*Vertigo moulinsiana*)



# Les critères d'importance internationale

## Critères Ramsar

### Critère 2 :

« abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées »

## Justification

**58 espèces animales, 3 espèces végétales, 8 communautés végétales rares d'intérêt communautaire, 9 habitats d'intérêts communautaires**  
listes rouges (mond., europ., nat.) et/ou Annexes de la CITES

- 27 espèces d'oiseaux
- 11 espèces de poissons
- 2 espèces de mammifères
- 6 espèces d'invertébrés (2 mollusques)
- **16 espèces d'amphibiens**



**Rainette verte**  
(*Hyla arborea*)



**Alyte accoucheur**  
(*Alytes obstetricans*)

# Les critères d'importance internationale

## EN BREF:

**Critère 1** : Type de zones humides naturel ou quasi-naturel représentatif, rare ou unique

**Critère 2** : Espèces rares et communautés écologiques menacées

**Critère 3** : Diversité biologique

**Critère 4** : Etapes critiques du cycle biologique

**Critère 5** : Effectif d'oiseaux d'eau > 20 000

**Critère 6** : 1% d'une population d'oiseaux d'eau

**Critère 7** : Diversité des espèces de poissons, des stades de cycles de vie et des interactions interspécifiques

**Critère 8** : Rôle du site dans le cycle biologique des espèces

**Critère 9** : 1% d'une population autre que oiseaux

**Sur les 9 critères 6 sont validés sur le site**



# Les critères d'importance internationale

## Critère 7 :

« abrite une proportion importante de ss espèces, espèces ou familles de poissons indigènes, d'individus à différents stades du cycle de vie, ... »

**32 espèces de poissons indigènes**

## Critère 8 :

« sert de source d'alimentation importante pour les poissons, de frayère, de zone d'alevinage et/ou de voie de migration ...»

**12 espèces de poissons concernées**



**Anguille européenne**  
(*Anguilla anguilla*)



**Brochet**  
(*Esox lucius*)



**Bouvière**  
(*Rhodeus amarus*)



# Quels projets pour le territoire labellisé ?



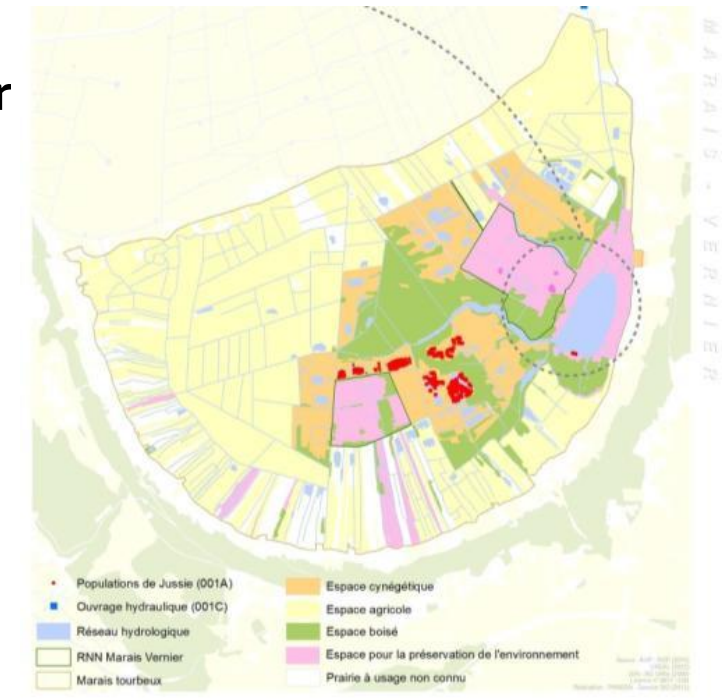


# Actions de connaissance, gestion, restauration, sensibilisation



# Les principales « entrées » d'actions du PnrBSN

- **Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Marais Vernier**
- **Animation du site Natura 2000 Marais Vernier Risle Maritime et des MAE**
  - Contractualisations
  - Sensibilisation
  - Veille sur les dégradations
  - Evaluation d'incidences
  - Trame verte et bleue
- **Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Milieux humides et aquatiques**
  - Connaître et suivre le patrimoine naturel
  - Gérer et restaurer les milieux et espèces dans la logique TVB
  - Transférer et démultiplier savoir et savoir faire en matière de protection, gestion et restauration
  - Echanger, valoriser les données et éduquer





# Connaissance, inventaires, suivis....

- Inventaire par ADN environnemental**

Recensement expérimental sur 4 compartiments biologiques : poisson, odonate, micromammifère et amphibien, sur le marais tourbeux du marais Vernier



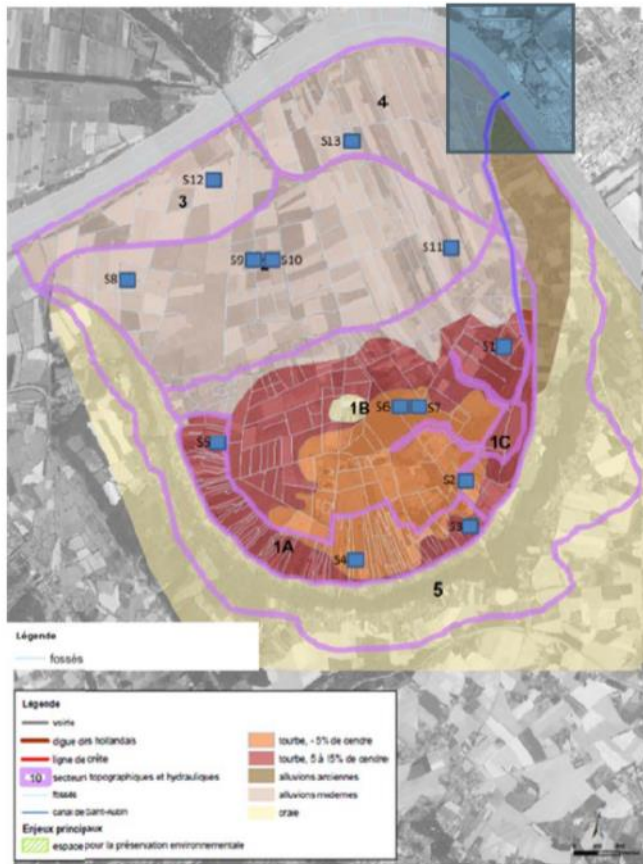
Complément en 2016 sur les micromammifères avec le GMN

Compartiment	Amphibiens	Poissons	μ mammifères	Odonates
<b>Nb espèces recensées</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>10</b>

Date d'inventaire	1986	2002	2006	2006 - stage	2007	2011	2012	2015	2015
Milieux prospectés	Grand'Mare, Ruel, Crevasse	Grand'Mare							
Méthodologie	Senne	Verveux et filets maillants				Verveux	DCE - Filets multimailles	Verveux	ADNe
Nombre d'espèces	13	10	11	10	9	15	7	11	13

# Connaissance, inventaires, suivis....

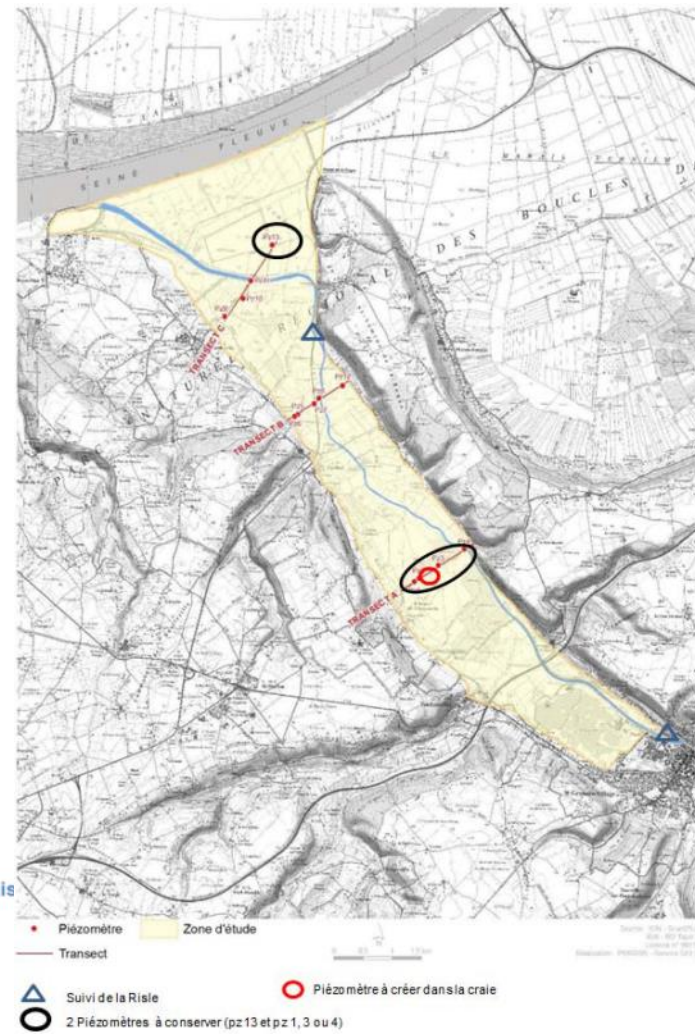
- **Stratégie de suivi hydrologique sur la vallée de la Risle et le Marais Vernier**



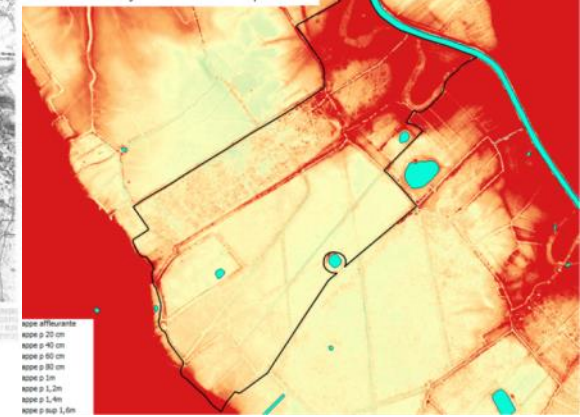
**Piezomètres courts (2 m et 5 m dans le marais alluvionnaire) dans la nappe superficielle**

Quadriller la zone

- Piezomètres à créer :
- Doublet pour mesure de perméabilité (essai pompage)
  - piézomètre



ENS des marais de la Risle maritime  
asses eaux moyennes – Août/Septembre



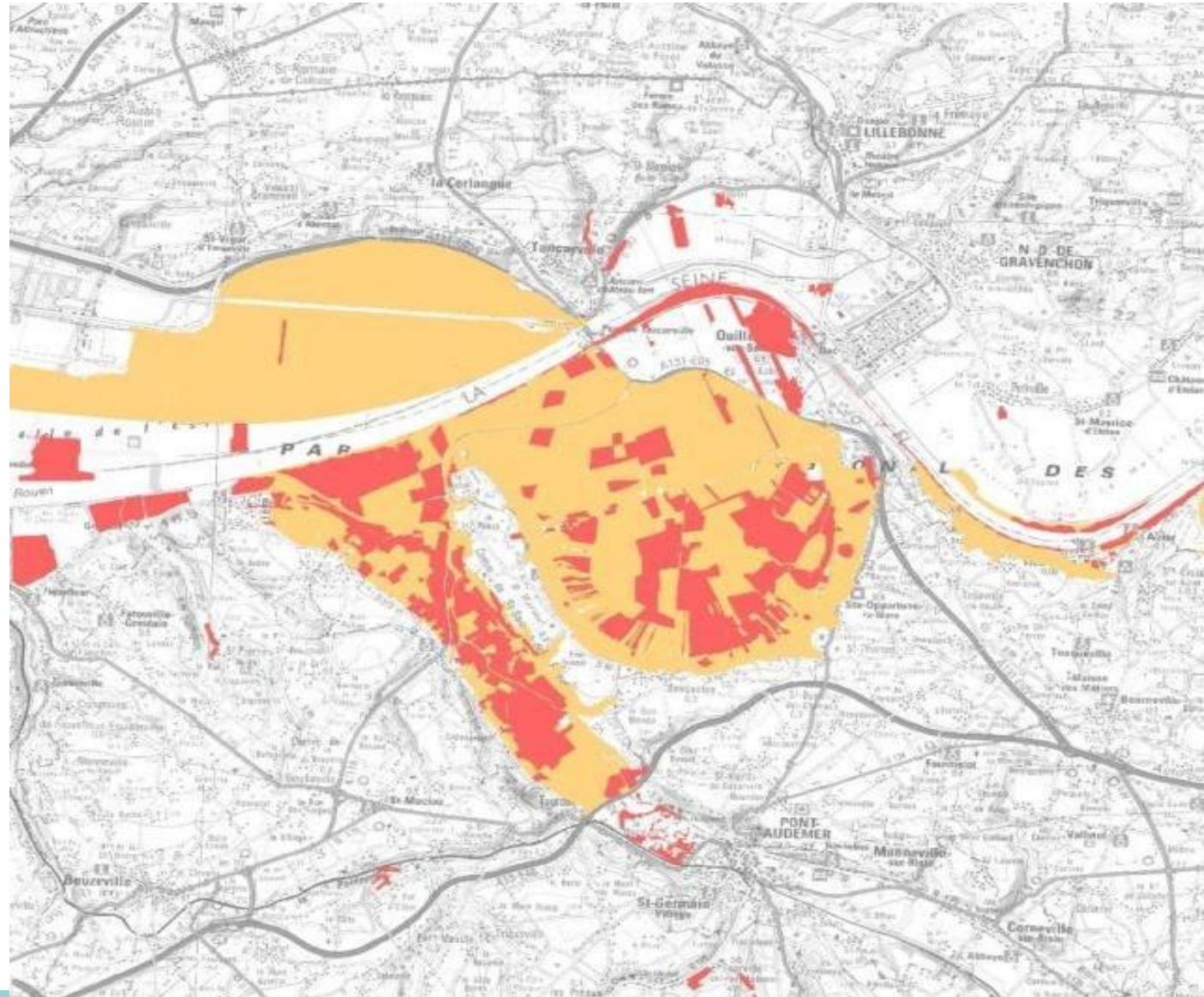
Carte 7 : localisation des piézomètres courts (2 m) à réaliser dans la nappe libre, dans le marais tourbeux et le marais alluvionnaire



# Connaissance, inventaires, suivis....

- **Suivis flore/végétation**

Etude de la répartition spatiale de la végétation sur la RNNMV (Drone)





# Connaissance, inventaires, suivis....

## • Suivis ornithologiques

Espèces	Embouchure		Marais Vernier		Boucles de la Seine		Vallée de la Risle		Territoire observatoire	
	Tendance	Variation effectif 10 ans	Tendance	Variation effectif 10 ans	Tendance	Variation effectif 10 ans	Tendance	Variation effectif 10 ans	Tendance	Variation effectif 10 ans
Toutes	→	+ 2 %	↘	- 19 %	→	+ 5 %	→	+ 1 %	→	-2%
Spécialistes "Agricoles"	→	+ 17 %	→	- 13 %	→	+ 13 %	↗	+ 44 %	→	+ 11 %
Généralistes	→	+ 3 %	→	- 10 %	↗	+ 24 %	→	- 2 %	→	+8%
Prairiales	↗	+ 30 %	?	- 6 %	→	- 1 %	↗	+ 80 %	↗	+ 27 %
Paludicoles	→	+ 4 %	→	- 13 %	↘	- 23 %	→	- 5 %	→	- 0 %
Aquatiques	?	- 25 %	?	- 2 %	?	+ 106 %	↘	- 62 %	→	- 0 %
bocagères	→	- 6 %	↘	- 17 %	→	+ 5 %	→	+ 1 %	→	- 0 %
Forestières	↘	- 61 %	↘	- 52 %	→	+ 0 %	?	+ 18 %	↘	- 35 %
Milieux bâtis	↘	- 53 %	?	- 24 %	?	- 13 %	?	- 81 %	↘	-40%

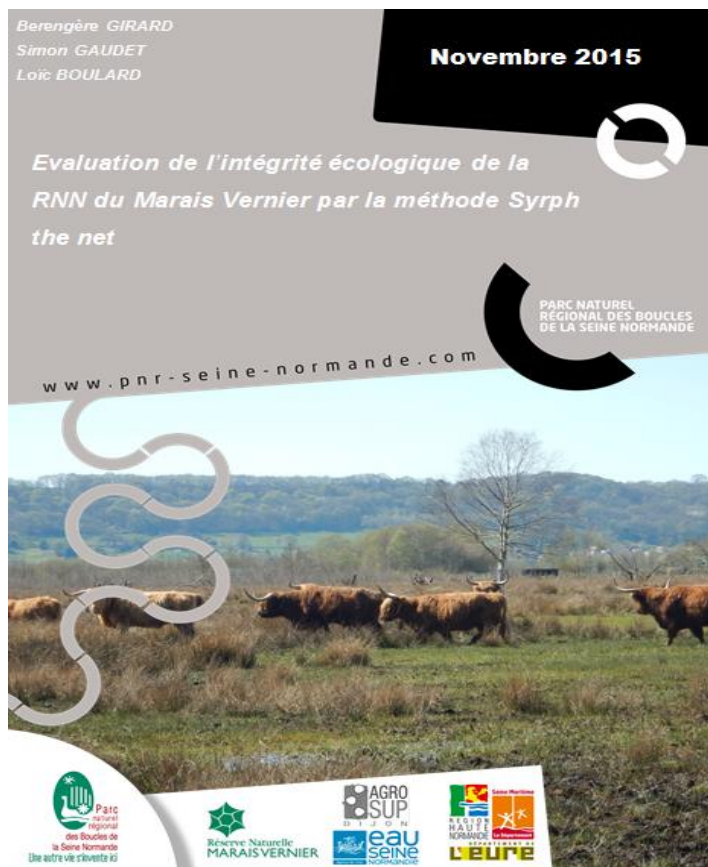


ESPECE (statut)	protocole	Embouchure			Marais Vernier			Boucles de la Seine			Vallée de la Risle			Territoire observatoire			Habitats	Evolution conforme au Do cob		
		ordre de grandeur	Tendance	Variation effectif 10 ans	ordre de grandeur	Tendance	Variation effectif 10 ans	ordre de grandeur	Tendance	Variation effectif 10 ans	ordre de grandeur	Tendance	Variation effectif 10 ans	ordre de grandeur	Tendance	Variation effectif 10 ans				
Algrette garzette (N)	Colonie	50	↗														Eau	OUI		
Algrette garzette (H)	Colonie	100	?		5	-				20	?		20	?			Int Eau			
Avocette élégante (N)	Spécifique	25	↗?		0-1	-											Eau	OUI		
Avocette élégante (H)	WI	200	?														Int			
Barge à queue noire (N)	Spécifique	5	↘?		0-2	-											Pra Eau	NON		
Bécasseau variable (H)	WI	5000	↘	- 74 %													Int	NON		
Bergeronnette flavole (N)	écoute	200	↗	+ 100 %	100	?											Pra	OUI		
Bouscarle de Cetti (N)	écoute	100-200	↘	- 31 %	100	↘	- 37 %			100	↘	- 52 %	10-100	↘	- 56 %	1000	↘	-34%	Pra Ros	
Busard des roseaux (N)	Spécifique	10	↘?		0-2								0-1	-		10	↘?	+ 73 %	Pra Ros	
Butor étoilé (N)	Spécifique	15	↘?	- 24 %	0-3											15	↘	- 26 %	Ros Eau	NON
Canard pilet (H)	WI	100	↘		0-10											100	↘		Int Eau	NON
Chevalier gambette (H)	WI	50	↘?													50	↘?		Int Eau	NON
Chouette chevêche (N)	Spécifique	1-3	-		60	↗	+ 75 %			50	?		10?	?		150	↗?		Boc	OUI
Cigogne blanche (N)	Spécifique	25	↗		15	↗				5	↗		10	↗			↗	+ 500 %	Pra Boc Eau	OUI
Courlis cendré (N)	Spécifique				10	↗	+ 39 %						0-2	-		10	↗		Pra	OUI
Échasse blanche (N)	Spécifique	5	↘?		10	↗										10	↗		Eau	OUI
Faucon pèlerin (N)	Spécifique	3	↗							10	↗		1	↗		10	↗		Fal	OUI
Fuligule morillon (H)	WI	50	↘		0-5	-				200	↗		50	↘		200	↗		Eau	OUI
Goéland marin (H)	WI	100	?		5											100	?		Mer Int	
Gorgebleue à miroir (N)	écoute	360	↗	+ 64 %	10-100	?				1-10 ?			10-100			500 ?	↗	+ 66 %	Ros	OUI
Grand Cormoran (N)	Colonie	50	↗		20	↗				50-100	↘		0-1	-		150	↗		Mer Eau	OUI
Grand Cormoran (H)	Colonie/WI	500	?		50	?				200	?		50	?		800	↗		Mer Eau	OUI
Gravelot à collier interrompu (N)	Spécifique	0-10	↘													0-10	↘		Int	OUI
Grèbe huppé (H)	WI	1000	?		5	-				100	?		50	?		50-1000	?		Mer Eau	
Hibou des marais (H)	WI	0-15	?		0-10	-				?			0-5	?		300	↘		Pra	
Huitrier-pie (H)	WI	3000	↘	- 44 %												3000	↘	- 44 %	Int	NON
Huitrier-pie (N)	Spécifique	2	↘?		2	↘?										5	↘?		Int	OUI
Lucostelle lusitane (N)	écoute	30	↗	+ 87 %	10	?							?	-		50	↗	+ 87 %	Ros	OUI
Oie cendrée (H)	WI	100	↗		0-5								0-5	-		100	↗		Pra Eau	OUI
Panure à moustaches (N)	écoute	500	↘	- 41 %	-	-							-	-		300	↘	- 41 %	Ros	NON
Phragmite aquatique (M)	Capture	100?	?		10?	?										100?	?		Pra Ros	
Phragmite des joncs (N)	écoute	800	↗	+ 65 %	200+	?	+ 18 %			50	?	+ 157 %	50-100 ?	?	+ 140 %	>1000	↗	+ 61 %	Pra Ros	OUI
Pipit farlouse (N)	écoute	100	↘	- 35 %	50-100	?	- 31 %			50-100	↘	- 57 %	>10	-	- 18 %	>200	↘	- 36 %	Pra	NON
Râle des genêts (N)	Spécifique	5	↘?		1	-				5	↘?		0-2	-		10	↘?		Pra	NON
Sarcelle d'hiver (H)	WI	500	↗		500	↘							50			1000	↗		Pra Eau	
Spatule blanche (M)	Spécifique	1000	↗	+ 62 %	0-10					0-5			?			1000	↗	+ 62 %	Int Eau	OUI
Sterne pierregarin (M)	Mer	0-150	?																Mer Int	
Tadorne de Belon (N)	Spécifique	25-50	↘?		5?	?				5?	?		15?	?		25-50	↘?		Int Eau Fal	OUI
Tarier des prés (N)	écoute	100	↗	+ 85 %	10-100	?				10-100	↗	- 15 %	10	?		200 ?	↗	+ 7 %	Pra Boc	OUI
Vanneau huppé (H)	Spécifique	100	↗	+ 54 %	60	↗				40	↘		0-20	↘		200	↗		Pra	OUI

# Connaissance, inventaires, suivis....

- **Protocole Syrph'Net sur la RNNMV**

Etudier l'intégrité écologique des habitats de la réserve





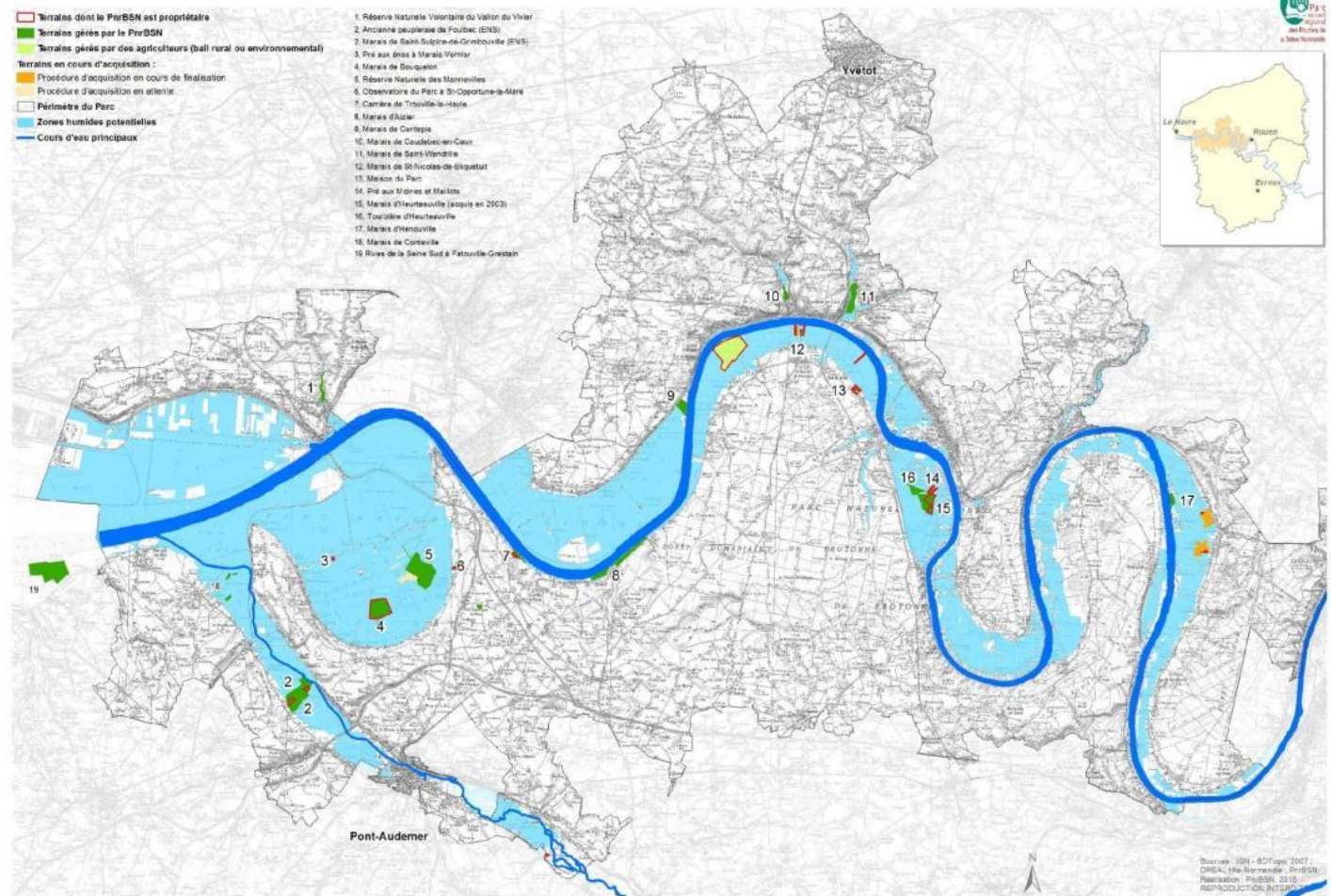
# Gestion, restauration

- **Stratégie foncière**

Démarrage travail sur une stratégie de maîtrise d'usage du marais Vernier tourbeux (suite comité de suivi RNN MV 06/2015) : réflexion collective entre les acteurs du marais (collectivités, usagers, Parc, CELRL, administration)

- **Gestion de terrains, plans de gestion**

Terrains du Pnr BSN au 01 juin 2015





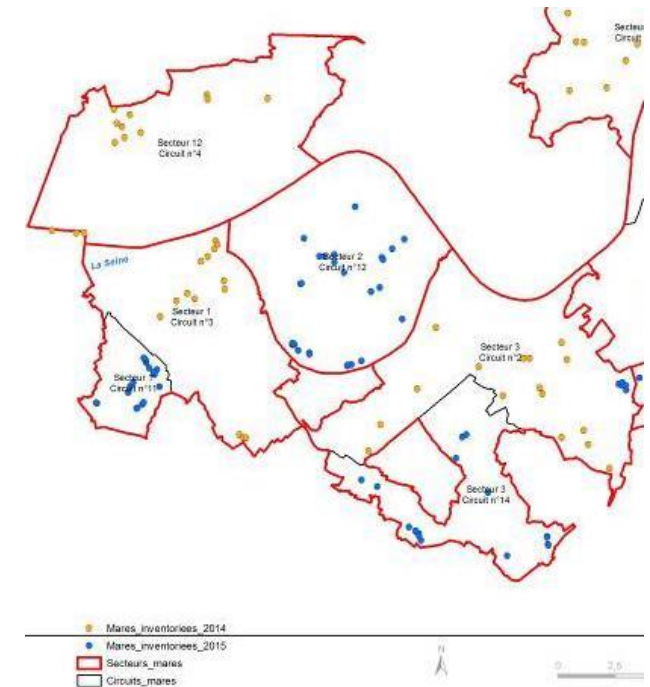
# Gestion, restauration

- **Maîtrise d'ouvrage par délégation**

Evaluation des effets  
du curage de la Grand  
Mare



Programme de restauration de  
mares suite à étude  
amphibiens

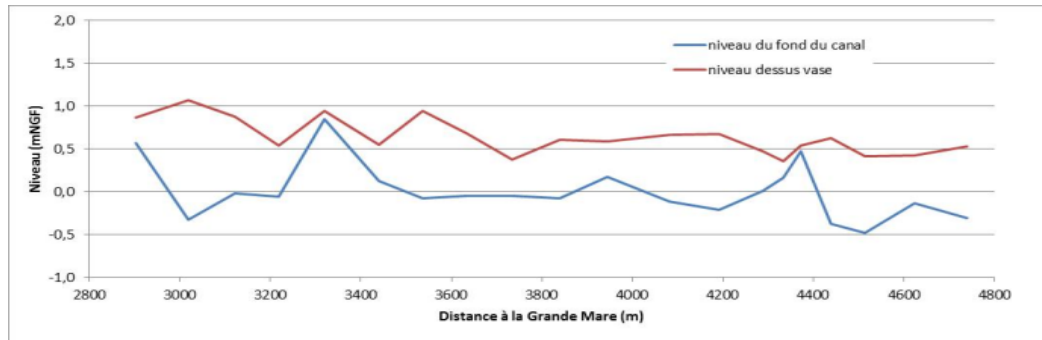


# Gestion, restauration

- **Maîtrise d'ouvrage par délégation**

Restauration de la continuité écologique du canal Saint Aubin

Acquisition du profil topographique du canal et de points altimétriques dans le marais, pêche civelles





# Transfert de savoir et savoir faire, accompagnement

## • Accompagnement de diverses structures

Accompagnement de la CdC de Quillebeuf sur Seine dans la mise en place de l'appel à projet « Restaurons nos mares dans l'Eure »

- 1 journée de formation à destination des élus, techniciens et stagiaires
- Expertises et appuis techniques lors des COPIL, des sorties terrain, de la rédaction du rapport final

Accompagnement dans la phase travaux de restauration des 22 mares communales

Côté Caux AOÛT 2013 26

### Nature : alerte à la jussie !

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande lance un appel à témoins pour lutter contre la présence croissante d'une plante aquatique exotique invasive : la jussie.



Cette plante menace de s'installer dans le pays de Caux.

Elle est jaune, jolie et délicate et, pourtant, la jussie, plante aquatique exotique originaire d'Amérique du Sud, envahit les milieux dans lesquels elle se développe, détruisant faune et flore, empêchant la circulation de l'eau dans les canaux, fossés et rivières. Face à la présence croissante de cette plante sur le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, un appel à

témoins et à vigilance vient d'être lancé par la maison du Parc, afin de lutter contre cette plante. « La jussie nuit gravement à la nature et met en péril les activités économiques et de loisirs. Pire, la faune et les engins fréquentant les zones touchées peuvent la fragmenter et transporter plus loin un nouveau pied dans d'autres mares, rivières, canaux et fossés », souligne Guillaume Aubin de

la Maison du Parc naturel régional.

#### La reconnaître ?

La jussie est séduisante au premier regard. Pourtant, sa floraison jaune ne doit pas faire oublier que cette plante met en péril la faune et la flore par une expansion sans limite qui étouffe et éradique les espèces qu'elle croise. Menaçant les espèces locales, la jussie est désormais présente sur le territoire français. « La jussie, une fois implantée, produit des rhizomes (racines en surfaces) rougeâtres et des feuilles ovales d'un vert brillant avec des nervures blanches bien visibles. La croissance de ses rhizomes et de la formation de ramifications engendrent une colonisation massive du milieu. »

#### Une menace ?

La jussie se développe en zone humide et dans tous les secteurs qui touchent les mares et les étangs. Elle a été repé-

rée dans le Marais Vernier, mais aussi à Yville-sur-Mer (près de La Bouille) et localement dans le pays de Caux. « Dès lors qu'elle commence à s'implanter, elle anéantit toutes les autres espèces et tue, en quelque sorte, l'écosystème, mettant en place un « monosystème », c'est-à-dire un système unique où seule la jussie domine ». Si elle ne présente pas de risques sanitaires, la jussie étouffe la faune et la flore : « Si la jussie envahit un étang, par exemple une base de loisirs, elle se développe très vite et rend ainsi toute activité impossible sur le plan d'eau. »

#### Quelles précautions ?

Pour que les chances d'éradication soient maximales, la Maison du Parc invite toute personne ayant identifié la plante à contacter un technicien, avant de procéder à une quelconque intervention. Infos : 02 35 37 39 70

Solène Bertrand



Accompagnement de structures et de particuliers dans la lutte contre les EEE : Jussie, balsamine de l'Himalaya etc.

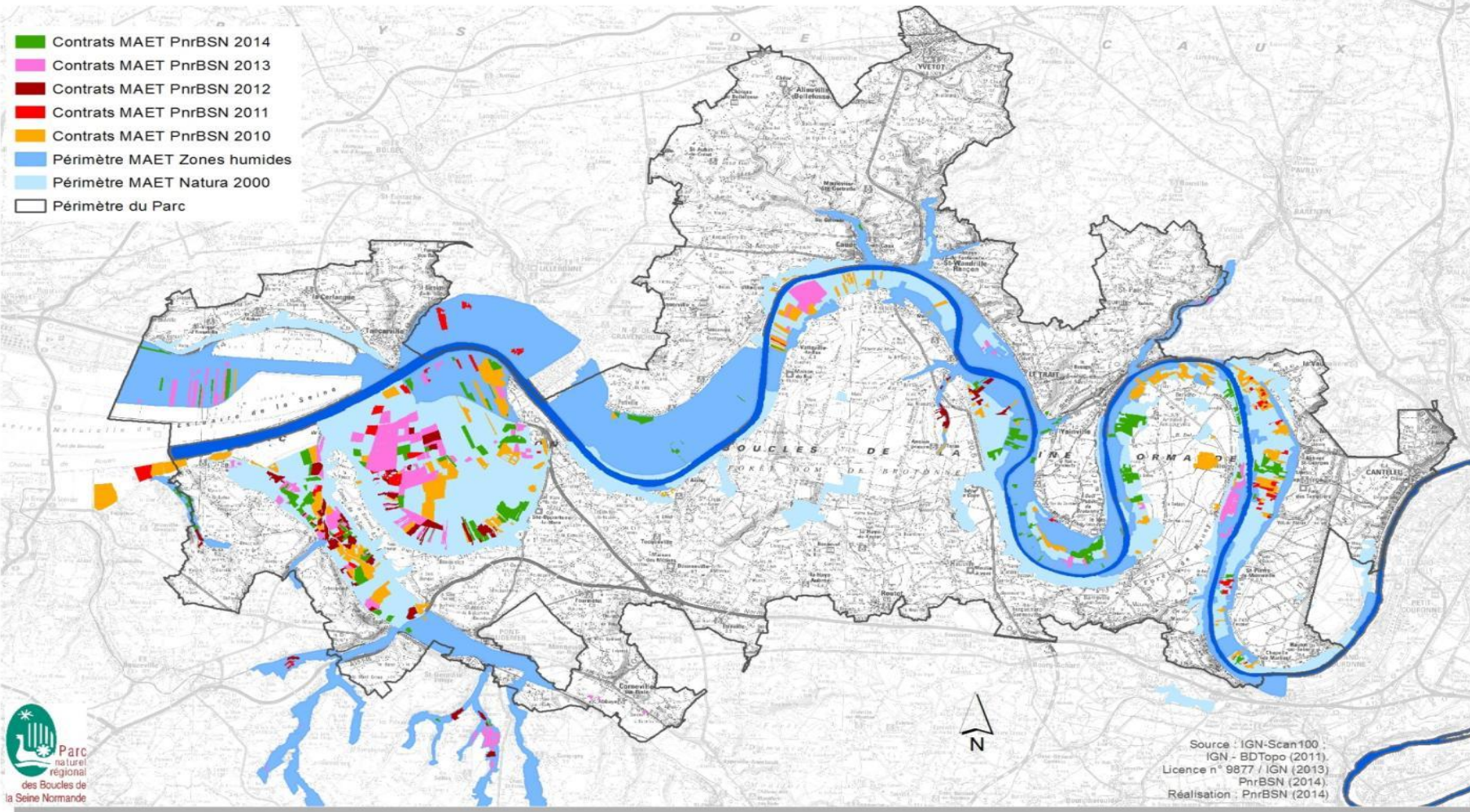


# Transfert de savoir et savoir faire, accompagnement

- **Contractualisation Natura 2000 et MAE**

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Mesures agro-environnementales contractualisées via le PnrBSN (années 2010 à 2014)

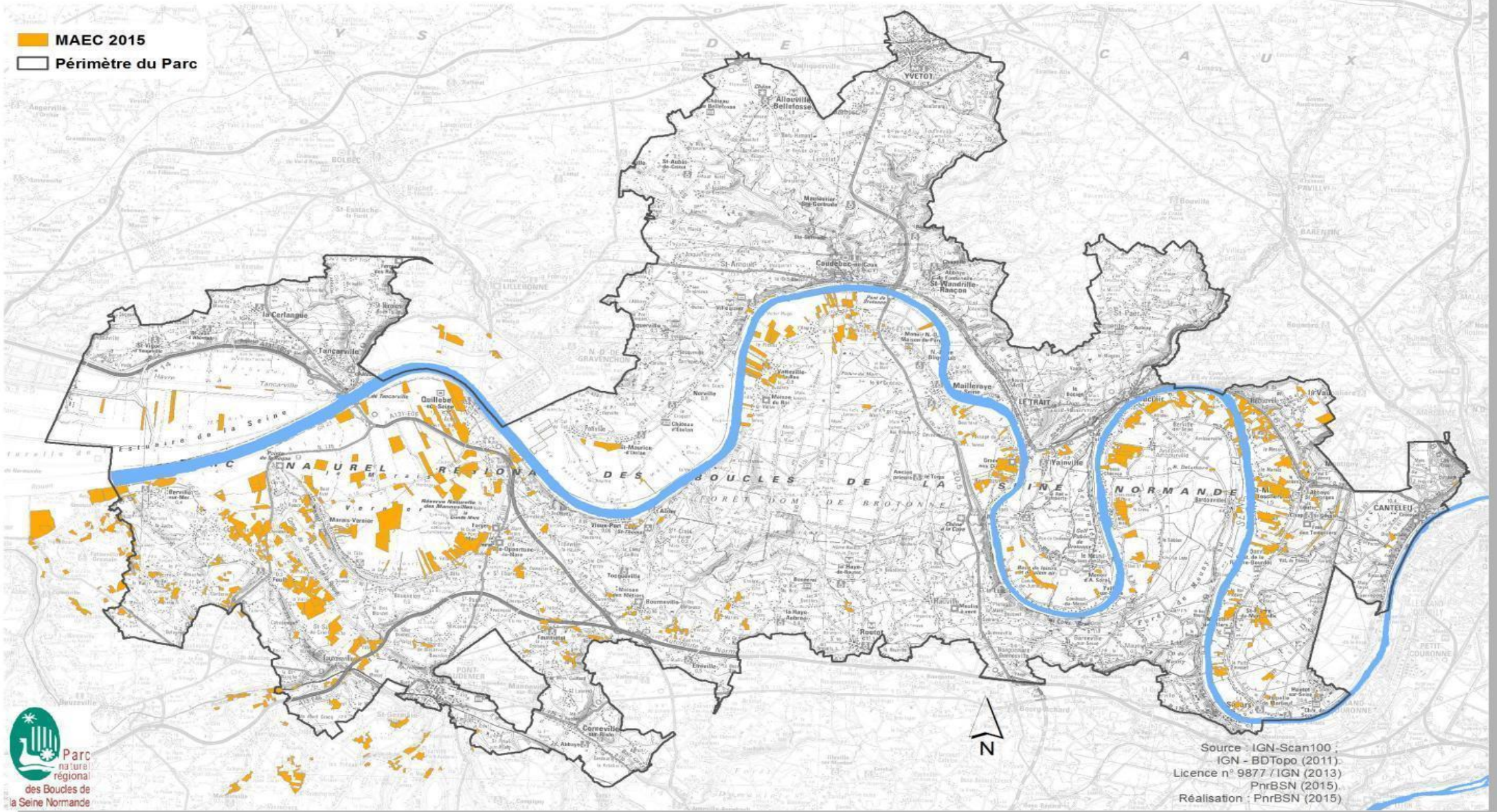


e?



## Mesures agro-environnementales contractualisées via le PnrBSN (2015)

-  MAEC 2015
-  Périmètre du Parc









# Transfert de savoir et savoir faire, accompagnement

- **Accompagnement pour la déclinaison de la TVB**

Corridors écologiques sur le marais Vernier

Marais Vernier - Risle maritime (FR2300122)



Accompagnement des communes du site  
Intégration à l'atlas Natura 2000 et en discussion dans le DOG du site classé

## Exemple de rupture de continuité écologique

Rupture d'un corridor le long du coteau et entre le coteau et le marais du fait de la réalisation de nouvelles constructions.

Avant (photo aérienne 2005)



Après





# Education et sensibilisation

- **Projets fédérateurs**

Réalisation d'un **projet fédérateur** sur le marais Vernier avec 5 classes de l'école de Quillebeuf sur Seine

Les mercredis de la réserve

« **Pêche en famille** » sur les étangs de Pont Audemer, « **balade à croquer** » dans les marais de St Sulpice de Grimbouville, **Itinérance** rencontre-écriture « **J'ai un marais près de chez moi** » aux étangs de Pont Audemer

**Journée Mondiale des Zones Humides :**  
réalisation d'un chantier de nettoyage de mare (1 T de déchets évacués et recyclés par 8 lycéens)





# Promotion et valorisation du site

Visite de la délégation de l'AESN de Nanterre

Visite d'une délégation du Ministère de l'Eau chinois

Congrès de l'association des Journalistes de la Nature et de l'Environnement



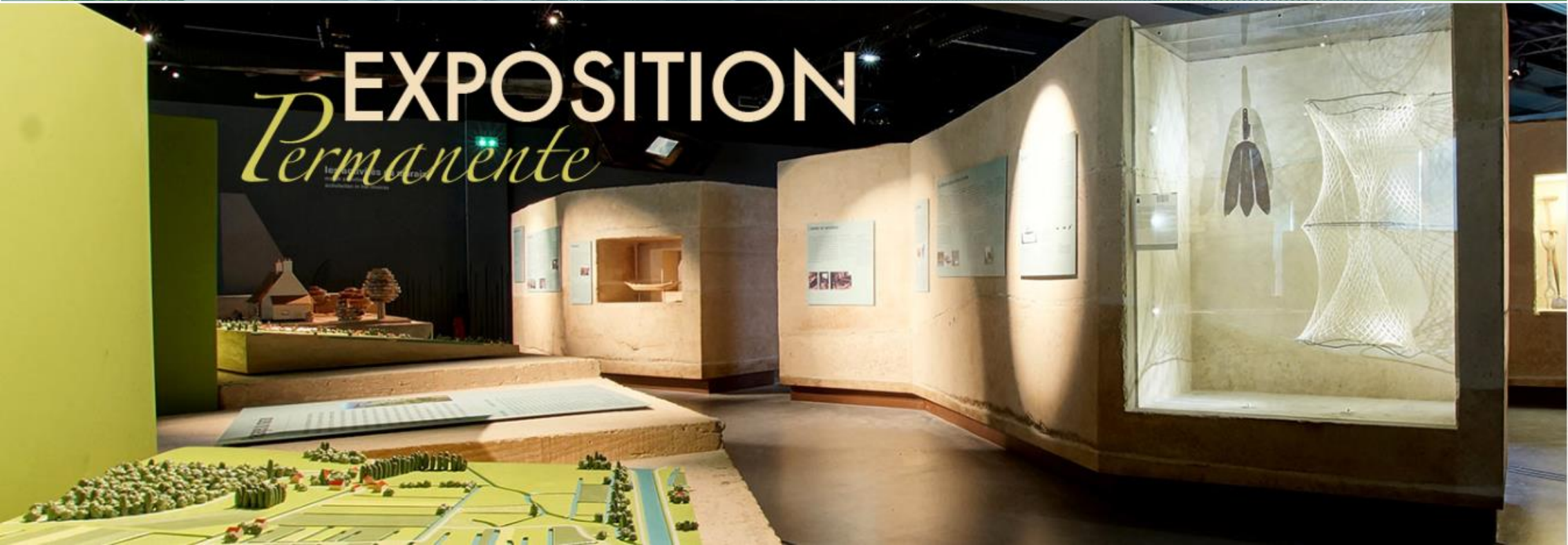


EN QUELQUES MOTS

Comprendre la Maison du Marais

# Perspectives de valorisation du label

EXPOSITION  
*Permanente*





# Perspectives de valorisation

- **Objectifs**

- Valoriser et promouvoir le territoire, accroître sa visibilité et son image
- Favoriser le développement économique durable et de proximité sur les territoires de la zone humide « Marais Vernier - Risle maritime » (tourisme durable, agriculture de proximité, ...)
- Favoriser la concertation, la synergie et la mise en réseau des acteurs en prenant appui sur un projet commun de valorisation
- Favoriser l'implication et la sensibilisation des habitants aux enjeux de la zone humide

# Perspectives de valorisation

- **Ouverture d'un poste d'animateur Zones humides Ramsar** à la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine
  - **Promotion et valorisation** du label et du site labellisé :
    - ❖ Permettre une appropriation de ce label par les habitants et usagers du territoire
    - ❖ Valoriser les actions de gestion et restauration engagées sur ses zones humides
  - **Sensibilisation, éducation** aux enjeux des zones humides du territoire et **mise en réseau** des acteurs
    - ❖ Développer les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des différentes typologies de public
    - ❖ Développer l'implication et la mobilisation des publics en faveur de la préservation et de la valorisation des milieux humides





*Merci de votre attention !*

**Christelle STEINER,**

*Responsable du Service Biodiversité Pnr BSN*

02 35 37 23 16

**Anne-Sophie DEFONTE,**

*Animatrice Zones humides Ramsar*

02 32 57 52 02